

FCP de droit français

NEO OPTIMA

RAPPORT ANNUEL

au 31 décembre 2024

**Société de Gestion : Twenty First Capital
Dépositaire : Caceis Bank
Commissaire aux Comptes : Deloitte & Associés**

Twenty First Capital - 39, avenue Pierre 1er de Serbie - 75008 - Paris

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	6
3. Rapport de gestion	7
4. Informations réglementaires	10
5. Certification du Commissaire aux Comptes	15
6. Comptes de l'exercice	20
7. Annexe(s)	69
Caractéristiques de l'OPC (suite)	70

Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

NEO OPTIMA

Initiateur du PRIIP (Packaged Retail Investment and Insurance-based Product) : TWENTY FIRST CAPITAL. LEI : 969500WSBA6KS8V1OR80.

Part C ISIN : FR0007038229

Siège Social : 39, avenue Pierre 1er de Serbie, 75008 Paris, France - Site internet : www.twentyfirstcapital.com. Appelez le : + 33 (0)1 70 37 80 83 pour plus d'informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est responsable de la supervision de TWENTY FIRST CAPITAL.

TWENTY FIRST CAPITAL est autorisée au Luxembourg et régulée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

NEO OPTIMA est autorisé en France et régulé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Date de production du document d'informations clés : 25.10.2024

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un Produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce Produit ?

Type

Ce Produit est un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

Terme

Ce Produit a une durée de vie de 99 ans.

Objectifs

Néo Optima (« le Produit ») a pour objectif de réaliser une performance annuelle nette de frais supérieure à l'€STR + 3.8% sur un horizon de placement recommandé de trois ans. La stratégie d'investissement mise en place pour atteindre l'objectif de gestion repose sur une gestion discrétionnaire. Le Produit est un Produit dont l'allocation entre les différentes classes d'actifs et les zones géographiques sera déterminée en fonction de l'analyse macro-économique mondiale et de l'évolution des marchés financiers avec le concours de OBSIDO. Le Produit pourra être exposé directement ou via la détention de parts ou d'actions d'OPCVM, aux actions, aux obligations, aux titres de créance, aux produits monétaires et aux instruments dérivés et titres intégrant des dérivés.

Le Produit pourra ainsi être investi en :

1. OPCVM de droit français ou européen conformes à la directive 2009/65/CE dans la limite de 0% à 100% de l'actif net ;
2. Instruments financiers à terme, ferme ou conditionnel, négociés sur des marchés réglementés et organisés, français et étranger, et/ou de gré à gré, à des fins d'exposition ou de couverture aux risques actions, de taux et de change. Ces opérations seront effectuées dans la limite d'une fois l'actif. En aucun cas il n'est fait appel à l'effet de levier dans la limite de 0% à 100% de l'actif net ;
3. Instruments du marché monétaire dans la limite de 0 à 100% de l'actif net ;
4. Titres de créance de notation « Investment Grade » dans la limite de 0 à 100% de l'actif net, émis par des Etats ou des entreprises privées ou publiques ainsi qu'en titres de créance de notation « High Yield » (titres spéculatifs) dans la limite de 0 à 30% de l'actif net, émis par des Etats ou des entreprises privées ou publiques.

S'agissant spécifiquement des obligations convertibles, des titres subordonnés ou encore des titres contingents convertibles, l'investissement sera systématiquement réalisé de façon indirecte (via des OPCVM obligataires).

5. Actions de toute taille de capitalisation dans la limite de 0 à 100% de l'actif net ; il n'est pas privilégié de secteur a priori, ni de zone géographique. Cependant, les pays émergents ne représenteront pas plus de 30% du portefeuille.
6. En parts et/ou actions de FIA de droit français ou de FIA établis dans d'autres Etats membres de l'Union européenne ou de fonds d'investissement constitués sur le fondement d'un droit étranger (y compris ETF), autres que ceux mentionnés ci-dessus et qui satisfont aux conditions prévues aux 1^{er} à 4^{er} de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier, jusqu'à 30% de son actif net.

Par FIA, il faut entendre les fonds d'investissement relevant de la directive 2011/61/UE du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2011, tels que définis à l'article L.214-24 du Code monétaire et financier.

7. En instruments dérivés et titres intégrant des dérivés dans la limite de 0 à 100% de l'actif net. Ces instruments et titres pourront être fermes ou conditionnels, négociés sur les marchés organisés, européens ou de pays tiers, ou de gré à gré, simples ou complexes, à des fins d'exposition ou de couverture aux risques actions, de taux, de change et de crédit.

Le Produit pourra ainsi être exposé en pourcentage de l'actif net aux :

1. Actions : 0% à 100%.
2. Instruments de taux : 0% à 100%.
3. Devises (hors euro) : 0 à 60%.
4. Instruments dérivés et titres intégrant des dérivés : 0 à 100%.

Les pays émergents ne représenteront pas plus de 30% du portefeuille au global (via les actions, les obligations, et tout autre instrument).

Le Produit est géré activement.

Indice de référence : €STR + 3.8%.

Le gérant du Produit a une entière discrétion sur les investissements du Produit.

Le Produit capitalise ses revenus.

Investisseurs visés

Tous souscripteurs

Autres informations

Dépositaire : CACEIS Bank

Les demandes de souscription/rachat sont centralisées la veille de chaque jour de valorisation jusqu'à 12 heures (midi heure de Paris) auprès de CACEIS Bank et répondues sur la base de la prochaine valeur liquidative, soit à cours inconnu. Les règlements afférents aux rachats de parts interviennent le 3^{ème} jour de Bourse ouvré non férié qui suit la date de la valeur liquidative retenue.

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur le Produit sur simple demande écrite auprès de Twenty First Capital, 39, avenue Pierre 1er de Serbie, 75008, Paris, France. Vous trouverez plus d'informations dans le prospectus du Produit ou sur le site internet www.twentyfirstcapital.com.

Le prix des actions et, le cas échéant, des informations relatives aux autres catégories d'actions, les renseignements sur la valeur liquidative, les scénarios de performance et les performances passées du Produit sont disponibles sur les sites internet www.twentyfirstcapital.com.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

←----->
 Risque le plus faible Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit jusqu'à l'échéance de la période de détention recommandée (3 ans). Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Nous avons classé ce Produit dans l'indicateur de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du Produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risque(s) important(s) pour le Produit non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de liquidité : il est lié à l'investissement dans des actions de petites et moyennes capitalisations rendues moins liquides notamment lors de stress importants du marché, mais également dans des OPCVM ou FIA dont la valorisation n'est pas quotidienne (leur souscription ou rachat pouvant prendre jusqu'à plusieurs semaines).

Risque de crédit : il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur privé ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance dans lesquels est investi le Produit peut baisser entraînant une baisse de sa valeur liquidative. Le risque de crédit sera d'autant plus important que le Produit pourra investir sans limitation dans des titres de créance à caractère spéculatif.

Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis du portefeuille du Produit.

Risque d'utilisation de produits dérivés : l'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des variations de la valeur liquidative du portefeuille du Produit.

Risque de durabilité : il représente le risque pour un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur liquidative du portefeuille du Produit.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit ou/et de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Investissement 10 000 €

Période de détention recommandée : 3 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans (la période de détention recommandée)
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 3 870	€ 3 160
	Rendement annuel moyen	-61,3%	-20,6%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 7 260	€ 7 030
	Rendement annuel moyen	-27,4%	-6,8%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 10 020	€ 9 510
	Rendement annuel moyen	0,2%	-1,0%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 13 680	€ 11 180
	Rendement annuel moyen	36,8%	2,3%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur la période de détention recommandée de 3 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez EUR 10 000.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre les mois de 03/2015 et 03/2020.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre les mois de 01/2016 et 01/2021.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre les mois de 05/2019 et 05/2024.

Que se passe-t-il si TWENTY FIRST CAPITAL n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans (la période de détention recommandée)
Coûts totaux	€ 570	€ 2 128
Incidence des coûts annuels (*)	5,7%	4,1% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,08% avant déduction des coûts et de -1,00% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Le cas échéant, cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Investissement EUR 10 000 et coût annuel si vous sortez après 1 an.

Coûts ponctuels		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 2,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	€ 200
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce Produit (mais la personne qui vous vend le Produit peut le faire).	€ 0
Coûts récurrents		
Commission de gestion	3,04% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	€ 304
Coûts de transaction de portefeuille	0,06% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	€ 6
Coûts accessoires		
Commission de performance	0,60% Des frais de gestion seront prélevés au profit de la société de gestion dès lors que la valeur liquidative du fonds progresse de plus de €STR + 3.8% après imputation des frais de gestion fixes, une provision au taux de 20% TTC sera appliquée sur la performance réalisée au-delà avec compensation des sous-performances passées sur 5 exercices glissants.	€ 60

Le tableau ci-dessus indique l'incidence des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Durée de placement recommandée : 3 ans

Ce Produit est conçu pour des investissements à court terme, vous devez vous préparer à conserver votre investissement dans le Produit pendant au moins 3 ans. Les demandes de souscription/rachat sont centralisées la veille de chaque jour de valorisation jusqu'à 12 heures (midi heure de Paris) auprès de CACEIS Bank et répondues sur la base de la prochaine valeur liquidative, soit à cours inconnu. Les règlements afférents aux rachats de parts interviennent le 3ème jour de Bourse ouvré non férié qui suit la date de la valeur liquidative retenue.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Les porteurs de parts peuvent déposer gratuitement des plaintes auprès de la Société de Gestion dans une langue officielle de leur pays d'origine. Les porteurs de parts peuvent accéder à la procédure de traitement des plaintes sur demande au siège de la Société de Gestion et sur le site Internet de la Société de Gestion à l'adresse www.twentyfirstcapital.com.

Autres informations pertinentes

Scénarios de performance : Vous pouvez trouver les derniers scénarios de performance mis à jour mensuellement sur le site www.twentyfirstcapital.com. Performances passées : Vous pouvez télécharger les performances passées des 10 dernières années via le site www.twentyfirstcapital.com

Ce document d'informations clés fait l'objet d'une mise à jour annuelle.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Aucun changement significatif n'est intervenu au cours de la période.

3. RAPPORT DE GESTION

Commentaire de gestion

La part P du fonds Neo Optima progresse de 4,89 % sur l'année. La part C progresse de 3.74% et la part A de 3.08%.

Adyen est en hausse de 23 %, grâce à ses bonnes performances opérationnelles et notamment à la croissance continue du volume des transactions de paiement.

Air Liquide recule de 1,99 % sur l'année, pénalisé avant tout par la faiblesse du CAC 40, alors que l'activité reste bien orientée.

Airbus progresse de 10,73 % sur l'année, soutenu par une hausse de ses livraisons et les difficultés rencontrées par son concurrent Boeing.

Alstom enregistre un fort rebond de 87,69 % en 2024, après trois années boursières difficiles. La société continue d'engranger des commandes et d'améliorer ses marges.

ASM International progresse de 18,91 %, malgré des incertitudes en fin d'année sur les perspectives liées à l'intelligence artificielle et aux investissements associés.

ASML recule de 0,44 %, également impacté par les incertitudes entourant les investissements dans les semi-conducteurs.

Basic-Fit a été intégré au portefeuille fin octobre et reste stable en fin d'année. Le marché continue de s'interroger sur un endettement qui demeure élevé, mais qui s'explique selon nous par la phase d'investissement dans laquelle se trouve le groupe. La génération de trésorerie s'améliorera quand le rythme d'ouverture de nouveaux clubs ralentira.

Bolloré progresse de 5,04 % sur l'année. La société dispose désormais d'une importante trésorerie, qu'elle devra utiliser, et qui lui permet notamment de racheter ses propres actions.

Christian Dior recule de 14,49 %, entraîné par la forte baisse de LVMH et, plus largement, du secteur du luxe.

HelloFresh baisse de 17,82 %, alors que le marché continue de s'interroger sur la croissance future du groupe, en particulier via le développement des plats préparés.

Pernod Ricard recule de 31,77 % sur l'année, le caractère défensif du secteur étant remis en cause dans un contexte de baisse des ventes.

Peugeot Invest baisse de 27,91 %, pénalisé principalement par sa participation dans Stellantis.

Prosus progresse de 42,12 % sur l'année, grâce notamment au fort rebond du marché chinois en septembre, à la suite d'annonces gouvernementales visant à relancer l'économie.

Robertet progresse de 2,17 %, une performance modeste malgré de bons résultats.

Stellantis recule de 40,47 %, ses ventes et résultats s'étant fortement détériorés face à une concurrence chinoise de plus en plus compétitive.

Teleperformance baisse de 37,05 %, le marché continuant de craindre la concurrence de l'intelligence artificielle, malgré des résultats corrects et un management qui affirme que la société bénéficie des avancées technologiques plutôt que de les subir.

TotalEnergies recule de 13,36 %, dans un contexte de faiblesse des cours du pétrole au second semestre.

Unibail-Rodamco progresse de 8,67 % sur l'année, porté par la bonne performance de ses centres commerciaux.

Vivendi a été scindée en quatre entités : Vivendi, Havas, Louis Hachette et Canal+, chacune désormais cotée indépendamment. Cette scission n'a pas eu les effets escomptés, notamment en termes de réduction de la décote, qui s'est même accrue. Cela s'explique probablement par des interrogations sur la gouvernance et la nécessité, pour le marché, de mieux appréhender le potentiel de chaque entité séparément.

Evolution AB recule de 29,06 % sur l'année, et de 14 % depuis l'investissement en août. La société reste sanctionnée par le marché en raison de son activité dans des juridictions non réglementées, bien que ses résultats restent solides.

Alibaba progresse de 9,39 %, porté par le rebond des indices chinois.

Alphabet progresse de 35,51 % sur l'année, soutenu par de bons résultats et un excellent momentum des valeurs technologiques américaines.

Meta progresse de 65,42 %, porté par des résultats solides et le fort regain d'intérêt pour le secteur technologique américain.

Microsoft progresse de 12,09 %, également soutenu par de bons résultats et une forte dynamique sectorielle.

Watsco progresse de 10,60 %, bénéficiant de résultats robustes et d'un bon momentum des valeurs américaines.

Le fonds H2O Multibonds recule de 8,61 % en 2024.

Le fonds Axiom European Banks progresse de 45,59 %, porté par les excellents résultats des banques européennes.

En fin d'année, la position en cash et équivalents s'élève à 13,66 %.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 3.5% 25-11-33	104 642,38	104 442,57
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 3.0% 25-05-33		205 083,73
FRAN TREA BILL BTF ZCP 10-07-24		200 000,00
AXIOM EUROPEAN BANKS EQUITY HC EUR(V)		193 360,40
Ofi Invest ESG Monetaire IC		125 279,47
BNP PARIBAS		113 413,32
BASIC FIT NV	90 782,00	
EVOLUTION AB	85 151,53	
VIVENDI SE	76 703,60	
EIFPAGE		73 665,41

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :

- o Change à terme :
- o Future :
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
NEANT	NEANT

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

REGLEMENTATION SFTR EN EUR

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

POLITIQUE DE MEILLEURE SELECTION ET DE CONTROLE DE NOS PRESTATAIRES D'EXECUTION D'ORDRES

En application de l'article L.533-18 du Code Monétaire et Financier et des articles 314-75 et 314-75-1 du Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a mis en place une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires de marchés qui permet de sélectionner, pour chaque catégorie d'instruments financiers (actions, ETF, instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé tels que les options et futures), les intermédiaires dont la politique d'exécution doit permettre à TWENTY FIRST CAPITAL de respecter son obligation de meilleure sélection des intermédiaires de marchés (obligation dite de « Best Selection »).

Ce document est disponible sur simple demande formulée auprès de la société de gestion et sur son site Internet :

www.twentyfirstcapital.com.

La société de gestion a mis en place une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires de marchés afin de veiller à la qualité d'exécution des ordres passés pour le compte des OPC sous gestion et comptes gérés sous mandats et de permettre in fine la meilleure exécution possible. Pour cela, une évaluation multicritère est réalisée périodiquement (a minima semestriellement). Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaire ;
- l'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties bancaires ») ;
- le cas échéant, la tarification appliquée ;
- les remontées des incidents opérationnels relevés.

POLITIQUE DE SELECTION DES INTERMEDIAIRES

Les intermédiaires choisis pour exécuter les ordres sur les marchés le seront en fonction de la qualité de la recherche fournie, aussi bien sur l'analyse macro-économique que sur les titres. En outre, la sélection sera effectuée en fonction de la qualité et de la fiabilité d'exécution des ordres et des règlements-livraisons.

Cette sélection sera examinée tous les 6 mois.

Pour plus d'information consulter la politique de « best selection » disponible sur le site internet de TWENTY FIRST CAPITAL.

POLITIQUE DE VOTE

Conformément à la réglementation applicable (articles 314-100 à 314-104 et 319-21 à 319-25 du Règlement Général de l'AMF), la société de gestion TWENTY FIRST CAPITAL présente, au sein de sa politique d'exercice des droits de vote, la politique qu'elle entend exercer pour l'utilisation des droits de vote attachés aux titres détenus par les OPC qu'elle gère, dans le respect de l'intérêt des porteurs de parts ou d'actions.

Ce document est disponible sur simple demande formulée auprès de la société de gestion et sur son site Internet :

www.twentyfirstcapital.com.

En particulier, les principes fondamentaux retenus pour l'exercice des droits de vote sont les suivants : « Selon la nature des résolutions et selon l'importance de la position détenue par l'OPC, les gérants décideront d'exercer ou de ne pas exercer les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille.

La préservation des intérêts des actionnaires de l'émetteur concerné, et par conséquent, celui des porteurs de parts ou d'actions de l'OPC considéré, sera la principale motivation pour l'exercice des droits de vote.

En particulier, en-dessous d'un seuil de 2% du capital d'un émetteur détenu par chacun des OPC gérés par TWENTY FIRST CAPITAL pour une même catégorie de titres, TWENTY FIRST CAPITAL considère que le nombre de voix détenues lors des votes à l'Assemblée Générale concernée (i) ne donne pas un poids suffisant pour défendre efficacement l'intérêt de l'OPC considéré et (ii) engendre des coûts trop importants par rapport à l'intérêt pour ce dernier. Dans cette situation, la Société de Gestion n'exercera pas ses droits de vote.

Par ailleurs, aucun vote n'est obligatoire pour les sociétés de droit étranger en-dessous d'un seuil de 5% du capital d'un émetteur détenu par chacun des OPC gérés par TWENTY FIRST CAPITAL pour une même catégorie de titres, compte tenu de la complexité et du coût engendré ».

CRITERES ESG (CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE)

Les informations relatives à la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans les politiques d'investissement des OPC et mandats gérés par la société de gestion sont disponibles sur le site internet.

Dans le cadre de sa politique d'investissement, le fonds ne prend pas en compte simultanément les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance : la gestion mise en œuvre n'est donc pas dictée ni restreinte par ces principes.

REGLEMENTS SFDR ET TAXONOMIE

Article 6

Conformément au règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 (dit « Règlement Taxonomie », les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

POLITIQUE DE REMUNERATIONS

Préambule :

Conformément aux Directives UCITS V et AIFM, TWENTY FIRST CAPITAL a mis en place une politique de rémunération applicable aux collaborateurs dont les fonctions sont susceptibles d'influencer le profil de risque de la Société de Gestion ou des OPCVM et FIA gérés.

Le présent document est établi dans le prolongement de cette politique et vise à détailler les éléments quantitatifs et qualitatifs relatifs aux rémunérations versées au titre de l'exercice comptable 2024.

Eléments qualitatifs :

Conformément à la politique de rémunération de la Société de Gestion, la décision d'attribution des rémunérations est prise collégalement par le Directoire en concertation avec le Conseil de Surveillance de TWENTY FIRST CAPITAL, et plus spécifiquement le Comité de Rémunération.

Le montant de ces rémunérations est apprécié sur la base des critères qualitatifs tels que déterminés dans la politique de rémunération (exemples : évaluation qualitative des résultats et performances individuels, appréciation du respect des procédures et de l'environnement de contrôle et de conformité...).

S'agissant des rémunérations variables, elles prennent exclusivement la forme de primes exceptionnelles ayant la nature de traitements et salaires. Compte tenu des montants déterminés au titre de l'exercice 2024, aucun versement en parts d'OPCVM ou de FIA ni report de versement n'ont été mis en œuvre.

Le Conseil de Surveillance procède annuellement à une revue indépendante de la politique de rémunération et veille à son respect par la Société de Gestion et à sa conformité à la réglementation.

Eléments quantitatifs :

Le personnel concerné ainsi que les rémunérations afférentes sont détaillés ci-dessous :

- **effectif total sur l'année 2024** : 17, dont 11 preneurs de risque,
- **rémunération totale versée au titre de l'année 2024** : 1 473 milliers d'euros, ventilée de la façon suivante :

1. en fonction des catégories de personnel :

- 1 049 milliers d'euros versés aux preneurs de risque,
- 424 milliers d'euros versés aux autres collaborateurs,

2. en fonction de la nature de la rémunération :

- 1 419 milliers d'euros de rémunérations fixes,
- 55 milliers d'euros de rémunération variable.

AUTRES INFORMATIONS

Pour de plus amples informations sur l'OPCVM, les prospectus, dernier rapport annuel, document d'information semestriel sont disponibles en français, auprès de :

TWENTY FIRST CAPITAL

39, Avenue Pierre 1er de Serbie - 75008 Paris.

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

NEO OPTIMA

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
TWENTY FIRST CAPITAL

39 avenue Pierre 1er de Serbie
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux porteurs de parts du FCP NEO OPTIMA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif NEO OPTIMA constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

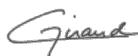
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Compte tenu du délai d'obtention de certaines informations nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est daté du 20 juin 2025

Paris La Défense, le 20 juin 2025

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Sylvain GIRAUD

6. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	2 713 274,22
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	2 713 274,22
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	160 720,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	160 720,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	165 725,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	165 725,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	973 770,73
OPCVM	973 770,73
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
Dépôts (F)	
Instruments financiers à terme (G)	
Opérations temporaires sur titres (H)	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	4 013 489,95
Créances et comptes d'ajustement actifs	
Comptes financiers	184 180,97
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	184 180,97
Total de l'actif I+II	4 197 670,92

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	4 021 215,11
Report à nouveau sur revenu net	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	170 010,13
Capitaux propres I	4 191 225,24
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	4 191 225,24
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Instruments financiers à terme (B)	
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	6 384,29
Concours bancaires	61,39
Sous-total autres passifs IV	6 445,68
Total Passifs : I+II+III+IV	4 197 670,92

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	40 738,45
Produits sur obligations	6 000,00
Produits sur titres de créances	6 557,05
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	3 636,27
Sous-total produits sur opérations financières	56 931,77
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-1,29
Sous-total charges sur opérations financières	-1,29
Total revenus financiers nets (A)	56 930,48
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-77 045,58
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-77 045,58
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	-20 115,10
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	1 380,57
Sous-total revenus nets I = (C+D)	-18 734,53
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	113 311,90
Frais de transactions externes et frais de cession	-1 077,76
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	112 234,14
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-5 760,05
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	106 474,09

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	115 282,58
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	168,82
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	115 451,40
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-33 180,83
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	82 270,57
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	170 010,13

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

Le fonds NEO OPTIMA vise à réaliser une performance annuelle nette de frais supérieure à son indicateur de référence sur un horizon de placement recommandé de trois ans.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net Global en EUR	6 568 891,18	5 998 988,30	4 589 764,05	4 643 231,04	4 191 225,24
Part NEO OPTIMA A en EUR					
Actif net	999,44	1 125,91	963,50	1 084,46	1 117,87
Nombre de titres	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000
Valeur liquidative unitaire	999,44	1 125,91	963,50	1 084,46	1 117,87
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	45,98	56,76	44,81	10,44	28,55
Capitalisation unitaire sur revenu	-24,09	-50,45	-15,25	-12,62	-17,60
Part NEO OPTIMA C en EUR					
Actif net	3 166 102,02	3 360 763,45	2 528 189,87	2 603 670,29	2 372 012,25
Nombre de titres	363 457,9450	340 396,1850	297 415,1850	270 551,9450	237 608,9450
Valeur liquidative unitaire	8,71	9,87	8,50	9,62	9,98
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,39	0,49	0,39	0,09	0,25
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,16	-0,38	-0,08	-0,05	-0,09
Part NEO OPTIMA P en EUR					
Actif net	3 401 789,72	2 637 098,94	2 060 610,68	2 038 476,29	1 818 095,12
Nombre de titres	3 759,474	2 486,600	2 232,600	1 929,600	1 640,800
Valeur liquidative unitaire	904,85	1 060,52	922,96	1 056,42	1 108,05
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	40,83	53,36	42,35	10,08	28,05
Capitalisation unitaire sur revenu	-8,18	-6,26	1,67	4,84	2,06

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n°2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié).

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur

2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté »

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013265899 - Part NEO OPTIMA P : Taux de frais maximum de 1,10%

FR0011221902 - Part NEO OPTIMA A : Taux de frais maximum de 2,80%

FR0007038229 - Part NEO OPTIMA C : Taux de frais maximum de 2,20%

Commission de surperformance :

Des frais de gestion seront prélevés au profit de la société de gestion selon les modalités suivantes : - dès lors que la valeur liquidative du fonds progresse de plus de €STR + 3.8% pour la part C, €STR + 3.2% pour la part A, €STR + 3.9% pour la part R, après imputation des frais de gestion fixes, une provision au taux de 20% TTC sera appliquée sur la performance réalisée au-delà ; autrement dit, dès lors que la différence entre l'actif de l'OPCVM avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance identique à celle de l'indicateur de référence sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats de l'OPCVM,

- les frais de gestion variables ne seront perçus que si la valeur liquidative a progressé au-delà de €STR capitalisé + 3.8% pour la part C, €STR + 3.2% pour la part A, €STR + 3.9% pour la part R, net de frais, au cours de l'exercice, à savoir du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

- les frais de gestion variables font l'objet d'une provision, le cas échéant, à chaque calcul de la valeur liquidative ; si, au cours d'un exercice, la performance du fonds redevient inférieure à €STR + 3.8% pour la part C, €STR + 3.2% pour la part A, €STR + 3.9% pour la part R, ou dans le cas d'une moindre performance d'un calcul de valeur liquidative à l'autre. Cette provision pour frais de gestion variables est réajustée par le biais d'une reprise de provisions à concurrence des dotations précédemment effectuées dans l'exercice.

A compter de l'exercice ouvert le 01/01/2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'€STR + 3.8% pour la part C, €STR + 3.2% pour la part A et €STR + 3.9% pour la part R sur la période de référence de 5 (cinq) ans est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. Une commission de surperformance pourra en particulier être prélevée même en cas de performance négative du fonds sur une année s'il surperforme son indice de référence. La quote-part des commissions de surperformance provisionnées relative aux parts rachetées est cristallisée et payée à la société de gestion.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part NEO OPTIMA A	Capitalisation	Capitalisation
Part NEO OPTIMA C	Capitalisation	Capitalisation
Part NEO OPTIMA P	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	4 643 231,04
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-659 576,24
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-20 115,10
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	112 234,14
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	115 451,40
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	4 191 225,24

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part NEO OPTIMA A		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,0000	
Part NEO OPTIMA C		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-32 943,0000	-332 531,54
Solde net des souscriptions/rachats	-32 943,0000	-332 531,54
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	237 608,9450	
Part NEO OPTIMA P		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-288,800	-327 044,70
Solde net des souscriptions/rachats	-288,800	-327 044,70
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 640,800	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part NEO OPTIMA A	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part NEO OPTIMA C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part NEO OPTIMA P	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
NEO OPTIMA A FR0011221902	Capitalisation	Capitalisation	EUR	1 117,87	1,0000	1 117,87
NEO OPTIMA C FR0007038229	Capitalisation	Capitalisation	EUR	2 372 012,25	237 608,9450	9,98
NEO OPTIMA P FR0013265899	Capitalisation	Capitalisation	EUR	1 818 095,12	1 640,800	1 108,05

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		FRANCE +/-	ETATS-UNIS +/-	PAYS-BAS +/-	SUEDE +/-	CHINE +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	2 713,27	966,14	827,42	776,24	74,41	38,49
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total	2 713,27					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
PAYS-BAS	160,72		160,72		160,72	
Total	160,72		160,72		160,72	

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations	165,73	165,73			
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	184,18				184,18
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers	-0,06				-0,06
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total		165,73			184,12

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois]	[3 - 6 mois]	[6 - 12 mois]	[1 - 3 ans]	[3 - 5 ans]	[5 - 10 ans]	>10 ans
	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts							
Obligations					165,73		
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	184,17						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers	-0,06						
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	184,11				165,73		

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	USD	SEK	GBP		
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées	865,91	74,41	49,07		
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances					
Comptes financiers	2,26				
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers		-0,06			
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	868,17	74,35	49,07		

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit^(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	160,72		
Obligations et valeurs assimilées	165,73		
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net	326,45		

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0010754200	AMUNDI ETF GOVIES 0 6 MONTHS EUROMTS INVESTMENT GRADE UCITS	Amundi Asset Management	Obligations et autres titres de créance Euro	France	EUR	159 809,00
LU1876459212	AXIOM EUROPEAN BANKS EQUITY HC EUR(V)	ELEVA CAPITAL SAS	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	270 790,30
FR0013535382	H2O MULTISTRATEGIES SP I	H2O AM EUROPE	Fonds / Mixte	France	EUR	4 443,23
FR0010930438	H2O MULTIBONDS IEUR	H2O AM EUROPE	Obligations et autres titres de créance Internat.	France	EUR	314 433,80
FR0013535960	H2O MULTIBONDS SP Part IC	H2O AM EUROPE	Obligations et autres titres de créance Internat.	France	EUR	9 568,80
FR0011381227	Ofi Invest ESG Monetaire IC	OFI INVEST ASSET MANAGEMENT	Fonds / Monétaire	France	EUR	214 725,60
Total						973 770,73

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
Total des créances		
Dettes		
	Frais de gestion fixe	6 384,29
Total des dettes		6 384,29
Total des créances et des dettes		-6 384,29

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Part NEO OPTIMA A	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	32,29
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,83
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Part NEO OPTIMA C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	55 835,34
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,20
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Part NEO OPTIMA P	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	21 177,95
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	-18 734,53
Revenus de l'exercice à affecter Report à nouveau	-18 734,53
Sommes distribuables au titre du revenu net	-18 734,53

Part NEO OPTIMA A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-17,60
Revenus de l'exercice à affecter (**) Report à nouveau	-17,60
Sommes distribuables au titre du revenu net	-17,60
Affectation : Distribution Report à nouveau du revenu de l'exercice Capitalisation	-17,60
Total	-17,60
* Information relative aux acomptes versés Montant unitaire Crédits d'impôt totaux Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part NEO OPTIMA C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-22 099,00
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-22 099,00
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	-22 099,00
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	-22 099,00
Total	-22 099,00
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

Part NEO OPTIMA P

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	3 382,07
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	3 382,07
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	3 382,07
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	3 382,07
Total	3 382,07
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	106 474,09
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	106 474,09
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	106 474,09

Part NEO OPTIMA A

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	28,55
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	28,55
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	28,55
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	28,55
Total	28,55
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part NEO OPTIMA C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	60 418,64
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	60 418,64
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	60 418,64
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	60 418,64
Total	60 418,64
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

Part NEO OPTIMA P

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	46 026,90
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	46 026,90
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	46 026,90
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	46 026,90
Total	46 026,90
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			2 713 274,22	64,75
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			2 713 274,22	64,75
Automobiles			92 503,50	2,21
STELLANTIS NV	EUR	7 316	92 503,50	2,21
Boissons			57 770,00	1,38
PERNOD RICARD	EUR	530	57 770,00	1,38
Courrier, fret aérien et logistique			178 200,00	4,25
BOLLORE SE	EUR	30 000	178 200,00	4,25
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			30 576,00	0,73
HELLOFRESH AG	EUR	2 600	30 576,00	0,73
Divertissement			51 460,00	1,23
VIVENDI SE	EUR	20 000	51 460,00	1,23
Equipements électriques			89 668,04	2,14
ALSTOM	EUR	4 159	89 668,04	2,14
Grands magasins et autres			138 777,76	3,31
ALIBABA GROUP HOLDING-SP ADR	USD	470	38 492,51	0,92
PROSUS NV	EUR	2 615	100 285,25	2,39
Industrie aérospatiale et défense			77 390,00	1,85
AIRBUS SE	EUR	500	77 390,00	1,85
Logiciels			292 227,74	6,97
EVOLUTION AB	SEK	1 000	74 414,06	1,78
MICROSOFT CORP	USD	535	217 813,68	5,19
Media			111 713,22	2,67
CANAL+ SADIR	GBP	20 000	49 065,22	1,18
HAVAS BV	EUR	20 000	32 448,00	0,77
LOUIS HACHETTE GROUP	EUR	20 000	30 200,00	0,72
Médias et services interactifs			417 355,84	9,95
ALPHABET INC-CL A	USD	1 200	219 414,66	5,23
META PLATFORMS INC-CLASS A	USD	350	197 941,18	4,72
Pétrole et gaz			74 718,00	1,78
TOTALENERGIES SE	EUR	1 400	74 718,00	1,78
Producteur et commerce d'énergie indépendants			125 222,16	2,99
AIR LIQUIDE SA	EUR	798	125 222,16	2,99
Produits chimiques			101 760,00	2,43
ROBERTET SA	EUR	120	101 760,00	2,43
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			330 324,50	7,88
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	330	184 404,00	4,40
ASML HOLDING NV	EUR	215	145 920,50	3,48

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Services aux entreprises			85 804,00	2,05
BASIC FIT NV	EUR	3 800	85 804,00	2,05
Services aux professionnels			49 872,00	1,19
TELEPERFORMANCE	EUR	600	49 872,00	1,19
Services financiers diversifiés			118 884,00	2,84
ADYEN NV	EUR	40	57 480,00	1,37
PEUGEOT INVEST	EUR	840	61 404,00	1,47
Sociétés commerciales et de distribution			192 247,46	4,59
WATSCO INC	USD	420	192 247,46	4,59
Textiles, habillement et produits de luxe			96 800,00	2,31
CHRISTIAN DIOR SE	EUR	160	96 800,00	2,31
OBLIGATIONS CONVERTIBLES EN ACTIONS			160 720,00	3,83
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé			160 720,00	3,83
Marchés de capitaux			160 720,00	3,83
BNP PARIBAS ISSUANCE BV AUTRE R 08-05-29 CV RCB	EUR	350 000	160 720,00	3,83
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			165 725,00	3,95
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			165 725,00	3,95
Marchés de capitaux			165 725,00	3,95
BNP PAR ISSUANCE BV ZCP 08-05-29	EUR	350 000	165 725,00	3,95
TITRES D'OPC			973 770,73	23,23
OPCVM			973 770,73	23,23
Gestion collective			973 770,73	23,23
AMUNDI ETF GOVIES 0 6 MONTHS EUROMTS INVESTMENT GRADE UCITS	EUR	1 300	159 809,00	3,81
AXIOM EUROPEAN BANKS EQUITY HC EUR(V)	EUR	110	270 790,30	6,46
H2O MULTIBONDS IEUR	EUR	1,2	314 433,80	7,50
H2O MULTIBONDS SP Part IC	EUR	4,1709	9 568,80	0,23
H2O MULTISTRATEGIES SP I	EUR	1,547	4 443,23	0,11
Ofi Invest ESG Monetaire IC	EUR	2	214 725,60	5,12
Total			4 013 489,95	95,76

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	4 013 489,95
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	184 180,97
Autres passifs (-)	-6 445,68
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	4 191 225,24

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part NEO OPTIMA A	EUR	1,0000	1 117,87
Part NEO OPTIMA C	EUR	237 608,9450	9,98
Part NEO OPTIMA P	EUR	1 640,800	1 108,05

NEO OPTIMA

COMPTES ANNUELS
29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	4 485 077,82	4 335 271,98
Actions et valeurs assimilées	2 543 836,87	2 553 194,64
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	2 543 836,87	2 553 194,64
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	546 471,74	231 770,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	546 471,74	231 770,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	196 288,45	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	196 288,45	0,00
Titres de créances négociables	196 288,45	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	1 198 480,76	1 550 307,34
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	1 198 480,76	1 550 307,34
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	425,76	0,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	425,76	0,00
COMPTES FINANCIERS	164 015,73	261 107,15
Liquidités	164 015,73	261 107,15
TOTAL DE L'ACTIF	4 649 519,31	4 596 379,13

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	4 605 017,41	4 398 488,26
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	44 462,02	211 578,97
Résultat de l'exercice (a,b)	-6 248,39	-20 303,18
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	4 643 231,04	4 589 764,05
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	6 288,27	6 615,08
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	6 288,27	6 615,08
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	4 649 519,31	4 596 379,13

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	6 930,76	855,98
Produits sur actions et valeurs assimilées	66 631,54	63 887,39
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	73 562,30	64 743,37
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	621,28
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	0,00	621,28
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	73 562,30	64 122,09
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	79 885,44	86 402,60
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-6 323,14	-22 280,51
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	74,75	1 977,33
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-6 248,39	-20 303,18

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :**Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013265899 - Part NEO OPTIMA (Part P) : Taux de frais maximum de 1,10%

FR0011221902 - Part NEO OPTIMA A : Taux de frais maximum de 2,80%

Commission de surperformance :

Des frais de gestion seront prélevés au profit de la société de gestion selon les modalités suivantes : - dès lors que la valeur liquidative du fonds progresse de plus de €STR + 3.8% pour la part C, €STR + 3.2% pour la part A, €STR + 3.9% pour la part R, après imputation des frais de gestion fixes, une provision au taux de 20% TTC sera appliquée sur la performance réalisée au-delà ; autrement dit, dès lors que la différence entre l'actif de l'OPCVM avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance identique à celle de l'indicateur de référence sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats de l'OPCVM,

- les frais de gestion variables ne seront perçus que si la valeur liquidative a progressé au-delà de €STR capitalisé + 3.8% pour la part C, €STR + 3.2% pour la part A, €STR + 3.9% pour la part R, net de frais, au cours de l'exercice, à savoir du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

- les frais de gestion variables font l'objet d'une provision, le cas échéant, à chaque calcul de la valeur liquidative ; si, au cours d'un exercice, la performance du fonds redevient inférieure à €STR + 3.8% pour la part C, €STR + 3.2% pour la part A, €STR + 3.9% pour la part R, ou dans le cas d'une moindre performance d'un calcul de valeur liquidative à l'autre. Cette provision pour frais de gestion variables est réajustée par le biais d'une reprise de provisions à concurrence des dotations précédemment effectuées dans l'exercice.

A compter de l'exercice ouvert le 01/01/2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'€STR + 3.8% pour la part C, €STR + 3.2% pour la part A et €STR + 3.9% pour la part R sur la période de référence de 5 (cinq) ans est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. Une commission de surperformance pourra en particulier être prélevée même en cas de performance négative du fonds sur une année s'il surperforme son indice de référence. La quote-part des commissions de surperformance provisionnées relative aux parts rachetées est cristallisée et payée à la société de gestion.

Affectation des sommes distribuables**Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Parts NEO OPTIMA (Part P)	Capitalisation	Capitalisation
Parts NEO OPTIMA A	Capitalisation	Capitalisation
Parts NEO OPTIMA C	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	4 589 764,05	5 998 988,30
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	0,00	0,00
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-555 886,77	-626 568,53
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	259 887,98	441 920,31
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-210 574,69	-229 869,75
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-842,07	-4 492,75
Différences de change	-20 018,24	31 263,01
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	587 223,92	-999 196,03
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	333 245,98	-253 977,94
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	253 977,94	-745 218,09
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-6 323,14	-22 280,51
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	4 643 231,04	4 589 764,05

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	151 760,00	3,27
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	394 711,74	8,50
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	546 471,74	11,77
TITRES DE CRÉANCES		
Bons du Trésor	196 288,45	4,23
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	196 288,45	4,23
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	394 711,74	8,50	0,00	0,00	151 760,00	3,27	0,00	0,00
Titres de créances	196 288,45	4,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	164 015,73	3,53
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	546 471,74	11,77
Titres de créances	0,00	0,00	196 288,45	4,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	164 015,73	3,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	688 823,73	14,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	425,76	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 181,59	0,05	0,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Coupons et dividendes en espèces	425,76
TOTAL DES CRÉANCES		425,76
DETTES		
	Frais de gestion fixe	6 288,27
TOTAL DES DETTES		6 288,27
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-5 862,51

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part NEO OPTIMA (Part P)		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-303,000	-306 725,66
Solde net des souscriptions/rachats	-303,000	-306 725,66
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 929,600	
Part NEO OPTIMA A		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,0000	
Part NEO OPTIMA C		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-26 863,2400	-249 161,11
Solde net des souscriptions/rachats	-26 863,2400	-249 161,11
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	270 551,9450	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part NEO OPTIMA (Part P)	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part NEO OPTIMA A	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part NEO OPTIMA C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Parts NEO OPTIMA (Part P)	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	21 984,22
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts NEO OPTIMA A	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	29,20
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,78
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts NEO OPTIMA C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	57 872,02
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,20
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-6 248,39	-20 303,18
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	-6 248,39	-20 303,18

	29/12/2023	30/12/2022
Parts NEO OPTIMA (Part P)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	9 346,29	3 731,99
Total	9 346,29	3 731,99

	29/12/2023	30/12/2022
Parts NEO OPTIMA A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-12,62	-15,25
Total	-12,62	-15,25

	29/12/2023	30/12/2022
Parts NEO OPTIMA C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-15 582,06	-24 019,92
Total	-15 582,06	-24 019,92

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	44 462,02	211 578,97
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	44 462,02	211 578,97

	29/12/2023	30/12/2022
Parts NEO OPTIMA (Part P)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	19 461,96	94 551,74
Total	19 461,96	94 551,74

	29/12/2023	30/12/2022
Parts NEO OPTIMA A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	10,44	44,81
Total	10,44	44,81

	29/12/2023	30/12/2022
Parts NEO OPTIMA C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	24 989,62	116 982,42
Total	24 989,62	116 982,42

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	7 682 659,75	6 568 891,18	5 998 988,30	4 589 764,05	4 643 231,04
Parts NEO OPTIMA (Part P) en EUR					
Actif net	3 962 625,55	3 401 789,72	2 637 098,94	2 060 610,68	2 038 476,29
Nombre de titres	4 023,474	3 759,474	2 486,600	2 232,600	1 929,600
Valeur liquidative unitaire	984,87	904,85	1 060,52	922,96	1 056,42
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-125,72	40,83	53,36	42,35	10,08
Capitalisation unitaire sur résultat	-3,06	-8,18	-6,26	1,67	4,84
Parts NEO OPTIMA A en EUR					
Actif net	1 106,22	999,44	1 125,91	963,50	1 084,46
Nombre de titres	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000
Valeur liquidative unitaire	1 106,22	999,44	1 125,91	963,50	1 084,46
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-143,12	45,98	56,76	44,81	10,44
Capitalisation unitaire sur résultat	-30,49	-24,09	-50,45	-15,25	-12,62
Parts NEO OPTIMA C en EUR					
Actif net	3 718 927,98	3 166 102,02	3 360 763,45	2 528 189,87	2 603 670,29
Nombre de titres	387 945,9450	363 457,9450	340 396,1850	297 415,1850	270 551,9450
Valeur liquidative unitaire	9,58	8,71	9,87	8,50	9,62
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1,23	0,39	0,49	0,39	0,09
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,20	-0,16	-0,38	-0,08	-0,05

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
HELLOFRESH AG	EUR	2 600	37 206,00	0,80
TOTAL ALLEMAGNE			37 206,00	0,80
ETATS-UNIS				
ALPHABET- A	USD	1 200	151 850,71	3,27
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	USD	1 000	46 480,66	1,00
Meta Platforms - A	USD	350	112 225,75	2,41
MICROSOFT CORP	USD	535	182 246,04	3,92
WATSCO INC	USD	420	163 019,66	3,52
TOTAL ETATS-UNIS			655 822,82	14,12
FRANCE				
AIR LIQUIDE	EUR	726	127 863,12	2,75
ALD SA	EUR	8 540	55 040,30	1,19
ALSTOM	EUR	4 159	50 656,62	1,09
BNP PARIBAS	EUR	1 800	112 662,00	2,43
BOLLORE SE	EUR	23 000	130 065,00	2,80
CHRISTIAN DIOR SE	EUR	160	113 200,00	2,44
EIFFAGE	EUR	700	67 914,00	1,46
PERNOD RICARD	EUR	530	84 667,50	1,83
PEUGEOT INVEST	EUR	840	85 176,00	1,83
ROBERTET	EUR	120	99 600,00	2,15
SR TELEPERFORMANCE	EUR	600	79 230,00	1,70
TOTALENERGIES SE	EUR	1 400	86 240,00	1,86
VIVENDI	EUR	12 000	116 112,00	2,50
TOTAL FRANCE			1 208 426,54	26,03
ILES CAIMANS				
ALIBABA GROUP HOLDING LTD ADR	USD	470	33 000,91	0,71
TOTAL ILES CAIMANS			33 000,91	0,71
PAYS-BAS				
ADYEN NV	EUR	40	46 664,00	1,00
AIRBUS SE	EUR	500	69 890,00	1,51
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	330	155 083,50	3,34
ASML HOLDING NV	EUR	165	112 480,50	2,42
PROSUS NV	EUR	2 615	70 565,78	1,52
STELLANTIS NV	EUR	7 316	154 696,82	3,33
TOTAL PAYS-BAS			609 380,60	13,12
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			2 543 836,87	54,78
TOTAL Actions et valeurs assimilées			2 543 836,87	54,78
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 3.0% 25-05-33	EUR	200 000	211 696,74	4,56
TOTAL FRANCE			211 696,74	4,56
PAYS-BAS				

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BNP PARIBAS ISSUANCE BV AUTRE R 08-05-29 CV RCB	EUR	350 000	151 760,00	3,27
BNP PAR ISSUANCE BV ZCP 08-05-29	EUR	350 000	183 015,00	3,94
TOTAL PAYS-BAS			334 775,00	7,21
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			546 471,74	11,77
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			546 471,74	11,77
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
FRANCE TREASURY BILL ZCP 100724	EUR	200 000	196 288,45	4,23
TOTAL FRANCE			196 288,45	4,23
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			196 288,45	4,23
TOTAL Titres de créances			196 288,45	4,23
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AMUNDI ETF GOVIES 0-6 MONTHS EUROMTS IG UCITS ETF	EUR	1 300	154 355,50	3,32
H2O MULTIBONDS IC	EUR	1,2	344 057,42	7,41
H2O MULTIBONDS SP IC	EUR	4,1709	21 581,61	0,47
H2O MULTISTRATEGIES SP I	EUR	1,547	9 790,84	0,21
OFI RS MONETAIRE IC	EUR	3,2	330 519,39	7,12
TOTAL FRANCE			860 304,76	18,53
LUXEMBOURG				
AXIOM EUROPEAN BANKS EQUITY C EUR	EUR	200	338 176,00	7,28
TOTAL LUXEMBOURG			338 176,00	7,28
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			1 198 480,76	25,81
TOTAL Organismes de placement collectif			1 198 480,76	25,81
Créances			425,76	0,01
Dettes			-6 288,27	-0,13
Comptes financiers			164 015,73	3,53
Actif net			4 643 231,04	100,00

Parts NEO OPTIMA (Part P)	EUR	1 929,600	1 056,42
Parts NEO OPTIMA A	EUR	1,0000	1 084,46
Parts NEO OPTIMA C	EUR	270 551,9450	9,62

7. ANNEXE(S)

Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

NEO OPTIMA

Initiateur du PRIIP (Packaged Retail Investment and Insurance-based Product) : TWENTY FIRST CAPITAL. LEI : 969500WSBA6KS8V1OR80.

Part P ISIN : FR0013265899

Siège Social : 39, avenue Pierre 1er de Serbie, 75008 Paris, France - Site internet : www.twentyfirstcapital.com. Appelez le : + 33 (0)1 70 37 80 83 pour plus d'informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est responsable de la supervision de TWENTY FIRST CAPITAL.

TWENTY FIRST CAPITAL est autorisée au Luxembourg et régulée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

NEO OPTIMA est autorisé en France et régulé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Date de production du document d'informations clés : 25.10.2024

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un Produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce Produit ?

Type

Ce Produit est un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

Terme

Ce Produit a une durée de vie de 99 ans.

Objectifs

Néo Optima (« le Produit ») a pour objectif de réaliser une performance annuelle nette de frais supérieure à l'€STR + 4.9% sur un horizon de placement recommandé de trois ans. La stratégie d'investissement mise en place pour atteindre l'objectif de gestion repose sur une gestion discrétionnaire. Le Produit est un Produit dont l'allocation entre les différentes classes d'actifs et les zones géographiques sera déterminée en fonction de l'analyse macro-économique mondiale et de l'évolution des marchés financiers avec le concours de OBSIDO. Le Produit pourra être exposé directement ou via la détention de parts ou d'actions d'OPCVM, aux actions, aux obligations, aux titres de créance, aux produits monétaires et aux instruments dérivés et titres intégrant des dérivés.

Le Produit pourra ainsi être investi en :

1. OPCVM de droit français ou européen conformes à la directive 2009/65/CE dans la limite de 0% à 100% de l'actif net ;
2. Instruments financiers à terme, ferme ou conditionnel, négociés sur des marchés réglementés et organisés, français et étranger, et/ou de gré à gré, à des fins d'exposition ou de couverture aux risques actions, de taux et de change. Ces opérations seront effectuées dans la limite d'une fois l'actif. En aucun cas il n'est fait appel à l'effet de levier dans la limite de 0% à 100% de l'actif net ;
3. Instruments du marché monétaire dans la limite de 0 à 100% de l'actif net ;
4. Titres de créance de notation « Investment Grade » dans la limite de 0 à 100% de l'actif net, émis par des Etats ou des entreprises privées ou publiques ainsi qu'en titres de créance de notation « High Yield » (titres spéculatifs) dans la limite de 0 à 30% de l'actif net, émis par des Etats ou des entreprises privées ou publiques. S'agissant spécifiquement des obligations convertibles, des titres subordonnés ou encore des titres contingents convertibles, l'investissement sera systématiquement réalisé de façon indirecte (via des OPCVM obligataires).
5. Actions de toute taille de capitalisation dans la limite de 0 à 100% de l'actif net ; il n'est pas privilégié de secteur a priori, ni de zone géographique. Cependant, les pays émergents ne représenteront pas plus de 30% du portefeuille.
6. En parts et/ou actions de FIA de droit français ou de FIA établis dans d'autres Etats membres de l'Union européenne ou de fonds d'investissement constitués sur le fondement d'un droit étranger (y compris ETF), autres que ceux mentionnés ci-dessus et qui satisfont aux conditions prévues aux 1° à 4° de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier, jusqu'à 30% de son actif net. Par FIA, il faut entendre les fonds d'investissement relevant de la directive 2011/61/UE du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2011, tels que définis à l'article L.214-24 du Code monétaire et financier.
7. En instruments dérivés et titres intégrant des dérivés dans la limite de 0 à 100% de l'actif net. Ces instruments et titres pourront être fermes ou conditionnels, négociés sur les marchés organisés, européens ou de pays tiers, ou de gré à gré, simples ou complexes, à des fins d'exposition ou de couverture aux risques actions, de taux, de change et de crédit.

Le Produit pourra ainsi être exposé en pourcentage de l'actif net aux :

1. Actions : 0% à 100%.
2. Instruments de taux : 0% à 100%.
3. Devises (hors euro) : 0 à 60%.
4. Instruments dérivés et titres intégrant des dérivés : 0 à 100%.

Les pays émergents ne représenteront pas plus de 30% du portefeuille au global (via les actions, les obligations, et tout autre instrument).

Le Produit est géré activement.

Indice de référence : €STR + 4.9%.

Le gérant du Produit a une entière discrétion sur les investissements du Produit.

Le Produit capitalise ses revenus.

Investisseurs visés

Tous souscripteurs plus particulièrement aux investisseurs du réseau de OBSIDO

Autres informations

Dépositaire : CACEIS Bank

Les demandes de souscription/rachat sont centralisées la veille de chaque jour de valorisation jusqu'à 12 heures (midi heure de Paris) auprès de CACEIS Bank et répondues sur la base de la prochaine valeur liquidative, soit à cours inconnu. Les règlements afférents aux rachats de parts interviennent le 3ème jour de Bourse ouvré non férié qui suit la date de la valeur liquidative retenue.

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur le Produit sur simple demande écrite auprès de Twenty First Capital, 39, avenue Pierre 1er de Serbie, 75008, Paris, France. Vous trouverez plus d'informations dans le prospectus du Produit ou sur le site internet www.twentyfirstcapital.com.

Le prix des actions et, le cas échéant, des informations relatives aux autres catégories d'actions, les renseignements sur la valeur liquidative, les scénarios de performance et les performances passées du Produit sont disponibles sur les sites internet www.twentyfirstcapital.com.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

←----->
 Risque le plus faible Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit jusqu'à l'échéance de la période de détention recommandée (3 ans). Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Nous avons classé ce Produit dans l'indicateur de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du Produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risque(s) important(s) pour le Produit non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de liquidité : il est lié à l'investissement dans des actions de petites et moyennes capitalisations rendues moins liquides notamment lors de stress importants du marché, mais également dans des OPCVM ou FIA dont la valorisation n'est pas quotidienne (leur souscription ou rachat pouvant prendre jusqu'à plusieurs semaines).

Risque de crédit : il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur privé ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance dans lesquels est investi le Produit peut baisser entraînant une baisse de sa valeur liquidative. Le risque de crédit sera d'autant plus important que le Produit pourra investir sans limitation dans des titres de créance à caractère spéculatif.

Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis du portefeuille du Produit.

Risque d'utilisation de produits dérivés : l'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des variations de la valeur liquidative du portefeuille du Produit.

Risque de durabilité : il représente le risque pour un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur liquidative du portefeuille du Produit.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scenarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit ou/et de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Investissement 10 000 €

Période de détention recommandée : 3 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans (la période de détention recommandée)
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 3 860	€ 3 110
	Rendement annuel moyen	-61,4%	-20,8%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 7 380	€ 6 900
	Rendement annuel moyen	-26,2%	-7,2%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 10 030	€ 10 210
	Rendement annuel moyen	0,3%	0,4%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€ 14 070	€ 12 150
	Rendement annuel moyen	40,7%	4,0%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur la période de détention recommandée de 3 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez EUR 10 000.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre les mois de 03/2015 et 03/2020.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre les mois de 10/2018 et 10/2023.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre les mois de 05/2019 et 05/2024.

Que se passe-t-il si TWENTY FIRST CAPITAL n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans (la période de détention recommandée)
Coûts totaux	€ 400	€ 1 291
Incidence des coûts annuels (*)	4,0%	2,4% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,84% avant déduction des coûts et de 0,42% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Le cas échéant, cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Investissement EUR 10 000 et coût annuel si vous sortez après 1 an.

Coûts ponctuels		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 2,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	€ 200
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce Produit (mais la personne qui vous vend le Produit peut le faire).	€ 0
Coûts récurrents		
Commission de gestion	1,94% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	€ 194
Coûts de transaction de portefeuille	0,06% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	€ 6
Coûts accessoires		
Commission de performance	Non applicable	€ 0

Le tableau ci-dessus indique l'incidence des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Durée de placement recommandée : 3 ans

Ce Produit est conçu pour des investissements à court terme, vous devez vous préparer à conserver votre investissement dans le Produit pendant au moins 3 ans. Les demandes de souscription/rachat sont centralisées la veille de chaque jour de valorisation jusqu'à 12 heures (midi heure de Paris) auprès de CACEIS Bank et répondues sur la base de la prochaine valeur liquidative, soit à cours inconnu. Les règlements afférents aux rachats de parts interviennent le 3ème jour de Bourse ouvré non férié qui suit la date de la valeur liquidative retenue.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Les porteurs de parts peuvent déposer gratuitement des plaintes auprès de la Société de Gestion dans une langue officielle de leur pays d'origine.

Les porteurs de parts peuvent accéder à la procédure de traitement des plaintes sur demande au siège de la Société de Gestion et sur le site Internet de la Société de Gestion à l'adresse www.twentyfirstcapital.com.

Autres informations pertinentes

Scénarios de performance : Vous pouvez trouver les derniers scénarios de performance mis à jour mensuellement sur le site www.twentyfirstcapital.com.

Performances passées : Vous pouvez télécharger les performances passées des 6 dernières années via le site www.twentyfirstcapital.com

Ce document d'informations clés fait l'objet d'une mise à jour annuelle.